



Communiqué de presse CERTIVIA

Novembre 2017

CERTIVIA : 3 ans après, des objectifs atteints au profit des séniors

Avec un patrimoine acquis de près de 250 biens, Certivia, premier fonds Institutionnel dédié au viager et créé il y a 3 ans, confirme ses ambitions et sa forte vocation sociétale en dépassant son objectif à mi-parcours. En effet, les crédientiers ayant à ce jour cédé leur bien en viager à Certivia ont sensiblement amélioré leurs conditions de vie tout en se maintenant dans leur logement : en moyenne, ils ont reçu un bouquet de 80 000 € au moment de la vente et perçoivent une rente mensuelle de 1 000€, soit une augmentation de leurs revenus de plus de 50%.

L'impact social de cette action innovante est significatif comme en témoignent les motivations recueillies auprès des crédientiers ayant fait confiance à Certivia : pour 45% des avis exprimés à Certivia, il s'agit de faire face à une situation de précarité actuelle ou à venir et/ou de protéger le conjoint ; pour 24% des crédientiers, Certivia leur permet d'effectuer des donations de leur vivant à leurs proches et enfin, 25% des crédientiers déclarent vendre à Certivia afin d'améliorer leur quotidien et profiter de leur retraite, tandis que 6% le font avec pour objectif d'adapter et de rénover leur logement.

Certivia confirme ainsi son implication à vocation sociale et accroît son ambition puisque le fonds vise désormais 450 biens d'ici septembre 2019, un objectif supérieur aux 400 acquisitions prévues initialement. Certivia démontre ainsi clairement la pertinence de son modèle novateur qui s'inscrit pleinement dans la mouvance de la finance responsable et solidaire.

A propos de CERTIVIA

Le fonds viager Certivia est un fonds de 150M€ créé fin 2014 par 11 investisseurs institutionnels français de premier plan : Caisse des Dépôts, CNP Assurances, Suravenir, Assurances du Crédit Mutuel, Ircantec, AG2R La Mondiale, Crédit Mutuel Nord Europe, Groupama, Macif, Maif, Unéo. Certivia achète des biens immobiliers en viager occupés en Ile-de-France, en PACA et dans les grandes métropoles régionales avec pour objectif de redonner du pouvoir d'achat aux personnes âgées et favoriser leur maintien à domicile. La gestion de Certivia a été confiée à la société de gestion La Française REM aux côtés du Cabinet Renée Costes Viager, leader du viager en France.

Pour plus d'informations sur Certivia : www.certivia.fr